

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LE GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **2 décembre 2019** à 21 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté  
Siège #2 - Bernard Grenier  
Siège #3 - Daniel La Boissière  
Siège #4 - René Turcotte  
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery  
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, Jacques Bergeron.

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le **27 novembre 2019**.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2020 et du plan triennal d'immobilisations 2020 de cette municipalité. Les membres du conseil procéderont en conséquence.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Constat de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2020
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la session

ADOPTÉE

**2019-12  
5943 4 - ADOPTION DU BUDGET 2020**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2020, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

Attendu qu'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel La Boissière et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Milan adopte le budget de l'exercice financiers de 2020 prévoyant;

- Des revenus de 1 053 343,00\$
- Des dépenses de 1 053 343,00\$

ADOPTÉE

**2019-12 5 - ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022**  
**5944**

Attendu la présentation et le dépôt du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès verbal;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,il est proposé par René Turcotte et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Milan adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2020-2021-2022.

ADOPTÉE

**6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Douglas E. Mccaffery, et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 21h15

---

Jacques Bergeron, maire

---

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière